

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

En synthèse:

Une réunion de CSE qui sentait la fin d'année :

- Alain Issarni est venu parler **cyber-attaques, Tehtris, logiciels bureautiques** et ... nous dire « au revoir »
- La **Commission des Relations de travail a jeté un froid** en évoquant les températures bien basses constatées sur certains sites
- A la **DGU (Direction des Ugecams)**, l'expertise a enfin ouvert les oreilles de la Direction !
- A la **DRP (Direction des Risques Professionnels)** on passe de l'Open Space aux bureaux rikikis ...
- A l'inverse, si le **bilan de la réorganisation à la DAFF** montre globalement une satisfaction des agents, le passage en Open Space reste mal vécu.
- Sur le **Bilan de l'accord télétravail**, il faudra attendre 2023 ... Pour nous les restrictions ajoutées par la Direction ne sont pas acceptables !
- **Projet d'entreprise** : Sa construction commence par des légos ...
- On harmonise les **libellés emplois ingénieur infrastructure du SI**
- **Journée de solidarité** : Encore une journée de perdue ...

1. Point de suivi de la Commission des Relations de Travail (CRT)

Il y a eu 2 réunions CRT depuis le dernier CSE, avec des questions récurrentes, pour lesquelles nous n'avons pas toujours de réponse, mais nous notons un meilleur suivi de nos demandes.

Une nouveauté : le froid sur les sites ... avec des températures parfois beaucoup trop faibles ... Au siège, cela semble lié à des problèmes techniques sur la régulation des températures... Et en province certains sites ont besoin de mettre des convecteurs dans leur bureau. Nous avons demandé une CSSCT exceptionnelle sur ce sujet du froid dans les locaux ...

Application stricte des consignes gouvernementales à la Cnam :
l'opération Col Roulé est une réussite !



A moins que ce soit une initiative de convivialité : Opération Pull moche tout l'hiver !

Autres informations :

- Une étude est en cours sur la prise en charge des **frais d'équipement des bureaux en télétravail**
- C'est important, car nous constatons que **l'on déporte de nombreux frais vers les agents** :
 - Augmentation de la cantine
 - Non prise en charge des jours exceptionnels de télétravail
 - Coût des énergies à la maison

2. Point avec le Directeur de la DDSI

Mr Issarni a souhaité participer à cette réunion du CSE (qui sera sans doute la dernière pour lui puisqu'il a annoncé son départ début février 2023).

Mr Issarni, aborde plusieurs sujets :

- Les **cyber-attaques** qui se multiplient avec un risque important de fuite de données et d'arrêt du Système d'Information (cas des ransomware)
- Pour prévenir ce type d'attaque, nous mettons en place plusieurs « parades », dont l'antivirus sur les postes
- L'état de l'art à ce jour, est de mettre en place sur les postes un « **EDR** » qui va scruter si des fonctionnements anormaux sont détectés sur les postes de travail (on parle d'analyse comportemental)
- La Cnam a retenu un produit de la société française **Tehtris**
- **Office 2016** va remplacer sur nos postes la version 2010 de la suite bureautique Microsoft (car elle n'est plus maintenue)
- Ce choix d'acheter une version d'occasion de la suite bureautique (plutôt que d'acheter la nouvelle version Office 365 en mode locatif) s'explique :
 - par le coût (7,5 Millions pour l'achat de la version 2016 utilisable jusqu' en 2025, contre 15 Millions d'euros par an pour Office 365)
 - Par le mode d'achat : avec Office 365, on passe en location avec une facture récurrente de 15 Millions d'euros par an !

Nous avons interrogé Mr Issarni sur plusieurs sujets :

- Sur la question des **outils bureautiques de visioconférence**, nous savons que l'usage massif de Zoom présente un risque pour notre système d'information. Mais aujourd'hui, utiliser Jitsi, c'est accepter 2 choses :
 - Des limitations fonctionnelles par rapport à Zoom
 - Des bugs de fonctionnement pénibles à l'usage au quotidien
 - Nous regrettons que sur ces 2-3 dernières années il n'ait pas été possible de résoudre ces sujets !
 - Existe-t-il une démarche au niveau de l'Etat pour améliorer ces outils (du monde libre) ?
- Pour Alain Issarni, c'est d'abord un problème de coût (qu'est ce qui coûte le plus cher entre adapter des outils du monde libre et acheter une solution commerciale). Et ce débat n'est pas tranché au niveau du gouvernement

...

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

- Ensuite si il y a des défauts de « convivialité » dans certains outils non commerciaux, les fonctions principales sont là ! (*Bof ... Nous ne partageons pas ce constat. Par exemple, la « fonction de présence » est primordiale : elle vous permet dans Zoom de savoir si une personne est présente, lorsque vous voulez la contacter !*)

T'es triste ?

Nous interrogeons aussi le DDSI sur le projet Tehtris :

- Sur le **choix de Thetris**, la Direction Sécurité n'a pas été consultée ou à minima pas écoutée. Il s'agit d'un choix qui a été imposé sur des critères qui ne sont pas connus des experts.
- Thetris n'est pas certifié par l'ANSSI contrairement à un concurrent français. Il est qualifié de médiocre par les experts de la communauté sécurité.
- Et il a été noté des dysfonctionnements/incidents (blocages de très nombreux postes il y a quelques jours...) et limitations importantes dans le fonctionnement de cet outil (Cf des tests réalisés par des experts).
- Enfin, le déploiement crée des difficultés dans les équipes en charge et le support est très peu réactif pour solutionner les soucis rencontrés.

Pour Alain Issarni, la Direction de la Sécurité a été informé sur ce dossier.

3. Point de suivi sur les opérations de réaménagement : plans de la DRP (consultation)

La DRP (près de 90 agents) doit revenir à Frontalis début Mars 2023

A noter : Un seul de ses services de cette Direction a obtenu une validation du projet de service (On les a fait travailler sur les projets de service, mais au final ils n'ont pas été présentés par leur Direction ...)

L'espace prévu en Mezzanine, est réduit: comment va-ton réussir à loger tout le monde dans cet espace ?

D'après la Direction, il n'y a pas de problème remonté par les agents sur ce projet.

A noter : la mise en place de 3 points d'apport volontaires pour la collecte des déchets (en remplacement des poubelles individuelles) semble une bonne idée pour améliorer le tri et le recyclage.

Dans cette Direction on passe d'un extrême à l'autre : de l'Open space ... aux bureaux rikikis

Nos retours en consultant les plans:

- Un **aménagement sans Flex Office pour la plupart des agents**, mais il est vrai que plusieurs équipes n'ont pas vu leur projet de service aboutir dans cette Direction. Pour quelles raisons ?

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

- Le projet est très différent de celui de la DDAF. Nous regrettons son absence de présentation en CSSCT.
- Nous constatons qu'une salle de réunion dédiée à la Direction est prévue (C'est un coup de canif aux grands principes de partage des salles de réunion !)
- Un Open space pour la direction du cabinet et pas de co-construction avec les intéressés ... c'est bien triste ...
- Et un bon point : **Pas d'open space !**
- Mais certains agents vont avoir moins de 7m2 dans certains bureau. Comme déjà exprimé dans cette instance, nous pensons que ça n'est pas une bonne idée. Du fait du télétravail (mode hybride) et de nos missions, nous travaillons, la plupart de notre temps, sur des réunions à distance en audio ou visioconférence. Les espaces de confidentialité sont utiles pour quelques réunions, mais nous pensons que les espaces de bureau doivent permettre de travailler en audio/visioconférence sans devoir quitter son bureau pour ne pas déranger les collègues. Avec moins de 7m2 par personne, difficile de penser qu'il ne va pas y avoir de gênes mutuelles
- Il n'y a pas de Projet de Service pour la plupart des agents, mais on leur applique certaines règles du Flex Office !!!
- Chapeau bas ! La « place du Village » est placée au centre des espaces. C'est une des préconisations des élus sur le projet pilote d'aménagement du site d'Angers
- Point d'apport volontaire : Avoir intégré les questions d'éco-responsabilité dans ce projet est une bonne idée. Mais est-ce une recommandation CSSCT ? Où ? Pas exclusif DRP en principe ? Proximité de l'imprimante : du producteur au consommateur ?

Sur la question des projets de service, Anne Thiebeauld explique que certains projets de service n'ont pas été validés par la Direction de la DRP, car pas assez avancés sur l'organisation du travail en mode 3 jours hors site...

Ah bon !!! Etrange constat !!

Qui ressemble à une discrimination vis-à-vis de certaines équipes ...

Là aussi, c'est bien triste ... et nous allons suivre de près ce sujet ...

4. Bilan de la création de la Direction Déléguée de l'Audit, des Finances et de la lutte contre La Fraude (DDAFF)

Mr Scholler est venu présenter ce bilan en rappelant des éléments clés :

- Organisation d'évènements fédérateurs (notamment avec l'accompagnement du Lab Inov, et des petits déjeuners avec une centaine de collaborateurs présents)
- Installation dans des nouveaux locaux réussi dans les temps et facilitant les échanges entre les équipes, avec des espaces de convivialité à chaque étage, et une ambiance plus chaleureuse (sauf peut-être avec les températures constatées dans les locaux en ce moment...)
- Mise en place de comités réguliers et CODIRs

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

- Création de Webinaires sur des sujets partagés entre les équipes
- Recherche de synergie entre les équipes (lutte contre la fraude, audit, ...)
- Répartition des « *grands chefs à plume* » (les Directeurs) sur chaque étage

J'espère qu'ils vont mettre le grand Manitou dans les étages supérieurs !



C'est plus pratique pour lui envoyer des signaux de fumée ...

Notre point de vue :

- Il y a eu globalement une **bonne prise en compte des inquiétudes remontées** par les représentants du personnel pour « *mettre de l'huile* » dans cette réorganisation.
- En ce qui concerne le **rapprochement des équipes**, il nous semble avoir et réussi et bien vécu par les agents
- Par contre **flex office et Open space sont mal vécus** par certains agents (nuisances sonores importantes, promiscuité importante,)
- A suivre : **Il reste donc plusieurs problèmes à traiter** dans le cadre de la fin de ces emménagements !

5. Harmonisation des libellés emplois ingénieur infrastructure du SI

Le contexte :

- ❑ Deux libellés emplois avec une même réalité d'emplois (même rôle, mêmes compétences ..).
- ❑ Besoin d'harmonisation avec un seul et même libellé emploi « **ingénieur en infrastructure du SI** » qui correspond déjà au référentiel d'évaluation sur Alinéa.

| Année | Libellé emploi (logiciel GRH) | Nb collab | Référentiel emploi (ALINEA) |
|-------|------------------------------------|-----------|--------------------------------|
| 2022 | Ingénieur infrastructure technique | 35 | Ingénieur infrastructure du SI |
| | Ingénieur infrastructure du SI | 44 | |

Au total **35 collaborateurs** seraient impactés par un changement de libellé emploi.

Suite à la présentation en Commission Emploi Formation de ce projet, La Direction propose de conserver le libellé emploi : Ingénieur Infrastructure du SI !

Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

Les agents ont été informés de ce changement qui n'a pas d'impact : ni sur leur rémunération, ni sur leur métier

6. Bilan de l'accord télétravail du 8 février 2019 pour l'année 2022

- Faute de temps, ce point a été reporté à l'année prochaine...
- Pourtant nous étions prêts à remettre les couverts auprès de la Direction autour de la façon dont cet accord a été mise en place :
 - Un an de retard ...
 - Et surtout des « clauses » décidées unilatéralement par la Direction qui nous semblent abusives !
 - De plus, sur certains points, la Direction n'est pas bien claire sur les raisons du refus de télétravail 3J (ex. : Les assistantes, à qui on explique que c'est un choix du manager alors que leurs managers est OK !)
- Pour nous, certaines raisons ne sont pas acceptables, et d'autres montrent une discrimination entre services !
- Mais il faudra donc attendre 2023 pour faire bouger les choses ...

7. Point de suivi projet d'entreprise

Tous les pilotes des groupes de travail sont en place !
Ils ont contactés tous les volontaires pour participer à ces groupes.
Les réponses au *chat* d'échange avec le DG ont été publiées.
Une synthèse des résultats de l'enquête BVA sur ce sujet a été lue en séance au « *pas de charge* »: impossible de vous en faire un résumé ici. (La Direction doit nous la communiquer plus tard ...).

8. Point de suivi – expertise DNGU

Pour rappel : une expertise a été réalisée suite à constat de risques psycho-sociaux (RPS).

4 axes de travail ont été identifiés par le cabinet Acante en charge de cette expertise:

- Reconstituer un collectif pertinent et soutenant
- Renforcer le soutien managérial
- Détendre la charge de travail
- Consolider le système de prévention des RPS au sein de l'établissement

La Directrice a précisé qu'elle a entendu les retours de l'expertise, et des travaux sont lancés pour apporter des solutions (avec l'aide d'un cabinet extérieur à partir de 2023) sur chacun des points identifiés. Elle viendra présenter régulièrement aux élus l'avancement de ces travaux.

Ainsi des travaux sur le projet de Direction, sur les objectifs de la DNGU sont engagés. Ce sera un entrant pour travailler dans les équipes sur des projets de chaque service.



Compte-rendu des Comité Social et Economique du siège / sites du 15 Décembre 2022

Ceci sera aussi l'occasion de revisiter l'organigramme et les fiches de poste des agents.

Un travail sur les relations/échanges entre collaborateur va aussi être engagé avec chacun des collaborateurs (pour établir une charte).

La DRHEP précise qu'une réunion avec le groupe RPS de la CSSCT a été organisée sur les risques RPS : elle sera proposée aux agents de cette direction.

Notre retour :

Bon, ..., **nous entendons aujourd'hui un changement de ton important** dans le retour de la Direction **sur l'expertise réalisée : elle semble entendue** ... et des travaux sont engagés. Ceci semble aller dans le bon sens, et nous resterons vigilants sur le suivi donné à cette expertise.

Car nous sommes là pour protéger les salariés, et nous attendons une traduction concrète des actions engagées pour le collectif de cette Direction, en commençant par des éléments de calendrier sur la démarche mise en œuvre.

Enfin, nous rappelons qu'il est important que le discours soit clair sur les futures réorganisations au sein de cette Direction. Afin de s'en assurer un suivi spécifique en CSE et en CSSCT sera organisé.

9. Les modalités de la journée de solidarité pour l'année 2023

Comme depuis plusieurs années, il est proposé d'utiliser la journée de congé exceptionnelle pour la journée de solidarité !

Dans quel monde vivons-nous ?

Nous continuons à réagir sur cette journée de solidarité : on a retiré un jour de congé aux salariés pour financer et améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie. Splendide présentation de la chose. Mais pour nous, cela s'appelle « travailler gratuitement 1 jour par an » !